

**D'ici 2030, la France s'est
engagée à atteindre une part
de 33 % d'énergies
renouvelables dans la
production d'énergie**

**C'est essentiel pour réduire
nos émissions de gaz à effet de
serre...**

**... et limiter les catastrophes
dus au changement
climatique.**

**Il faut privilégier la
consommation d'énergies
renouvelables, les services
visant à la sobriété et
l'efficacité énergétique**



**Dans l'habitat et les bâtiments
publics, il faut privilégier le
chauffage au bois ainsi que
celui issu de l'énergie solaire.**



**Vivénergie est
spécialiste du chauffage
au bois et de l'énergie
solaire thermique**

**Avec ses partenaires-fabricants
et ses collègues des autres
régions, Vivénergie-Nord a
construit un réseau de 10
agences qui couvrent l'ensemble
du territoire français.**

**Cette action repose sur un
modèle économique -
l'économie solidaire - qui
conjugue ancrage local,
démocratie et partage de la
valeur équitable**

**Les entreprises
solidaires favorisent
la transition
écologique !**

